

Rapport de la commission des sports du 4 juin 2026

Rapporteur : M. Léo DUNKEL

DA 041 - 26.05 Crédit d'investissement de CHF 148' 000.00 destiné à la réfection des terrains 7, 8 et 9 du tennis de Vernier

L'objet est présenté par Mme Pillonel, cheffe du Service des sports (SSP), accompagnée de M. Nuhui, contremaître au sein du service.

Dans un premier temps, les intervenants reviennent sur l'historique des courts de tennis concernés. Le revêtement actuel a été posé en 2005 puis, en raison de sa conception réversible, retourné en 2014 afin d'en prolonger la durée de vie. Très fréquentés aussi bien par le Tennis Club de Vernier que par le public, ces terrains ont nécessité au fil des années un entretien régulier et de nombreuses interventions.

L'état actuel des installations est ensuite présenté. Les responsables expliquent que le revêtement est aujourd'hui fortement usé et que les réparations effectuées ces dernières années n'ont eu pour objectif que de retarder son remplacement. Malgré ces travaux ponctuels, les courts ne permettent plus une pratique du tennis dans de bonnes conditions et présentent désormais un risque réel de blessure pour les utilisateurs, ce qui rend une rénovation nécessaire.

Le projet prévoit la pose d'un revêtement de type *GreenSet Comfort*, déjà installé au Tennis du Bois-des-Frères. Ce choix s'explique notamment par sa qualité, son confort de jeu et sa résistance à une utilisation intensive. Il s'agit d'un revêtement largement reconnu, utilisé dans de nombreuses compétitions de tennis, apprécié tant par les joueurs que par le Tennis Club de Vernier. Il est également précisé qu'il est respectueux de l'environnement et ne présente pas de caractère nocif. Un aperçu du rendu final est présenté aux commissaires.

Le budget du projet s'élève à *CHF 148'000*. Ce montant comprend notamment les travaux préparatoires, la remise à niveau de la surface existante, la pose du nouveau revêtement GreenSet ainsi que les différents accessoires et aménagements nécessaires. Il est indiqué que l'investissement pourrait être amorti en environ trois ans.

Enfin, le calendrier prévisionnel des travaux est présenté. La durée totale du chantier est estimée entre quatre et cinq semaines, avec environ une semaine consacrée à la dépose du revêtement actuel, quelques jours pour les travaux de correction de la surface, deux à trois semaines pour la pose du nouveau revêtement, puis une journée pour l'installation des équipements et accessoires.

La DA 041 - 26.05 Crédit d'investissement de CHF 148' 000.00 destiné à la réfection des terrains 7, 8 et 9 du tennis de Vernier, est acceptée par 11 OUI (3 SOC, 2 VERT.E.S, 1 LE CENTRE-VERT'LIBÉRAUX, 2 MCG, 1 LED, 1 PLR, 1 UDC), soit à l'unanimité des commissaires présents.